**Etude de l'habitat à La Réunion, transformation et mutation de la vie des Réunionnais**

LE MODE D'HABITER à l’île de la Réunion : entre créolité et ethnicité A partir de la forme et de la grandeur des constructions " patrimoniales " qui constituent le fleuron de l’architecture créole de l’île de la Réunion, on peut proposer une catégorisation de l’habitat qui distingue les " grandes cases\* ", les " cases-villas\* " et les " petites cases\* ". Les grandes cases, également nommées " grandes villas créoles " ou " grandes cases-villa ", caractéristiques de la société de Plantation ont été pour la plupart édifiées entre la fin du XVIIIème siècle et le milieu du XIXème siècle par des propriétaires enrichis grâce à la culture de la canne et le négoce du sucre. Elles sont généralement implantées sur le domaine rural, mais également " en ville " sur " l’emplacement " qui désigne la partie bâtie d’une propriété . Le style néo-classique de ces grandes maisons a ensuite inspiré d’autres architectes qui ont conçu, au tournant du XXème siècle, des constructions aux décors raffinés, parfois maniérés voire même extravagants . Les " cases-villas " ou les " villas créoles " qui se présentent comme des constructions en " modèles réduits " des villas de maîtres constituent une seconde catégorie. Elles ont été construites en nombre à partir du milieu du XIXème jusqu’au milieu du XXème siècle et sont caractéristiques de l’habitat de la bourgeoisie créole. Elles s’inspirent, pour leur architecture, des grandes villas dont elles empruntent les principes, tout en renforçant l’adaptation aux conditions climatiques locales (ventilation, résistance aux vents cycloniques, protection contre les pluies tropicales …) et en déclinant des variations micro-locales en fonction de la géographie. Les " petites cases " constituent une troisième catégorie des maisons créoles. Habitat populaire, souvent rehaussées de couleurs vives, elles présentent des formes diverses, dites en pignon, en pavillon ou en attique et peuvent être en " bois sous tôle ", en " béton sous tôle ", parfois encore en " tôle sous tôle " et sont alors appelées " case-bidonville ". Au-delà de cette typologie classique, basée sur des critères essentiellement architecturaux, on peut envisager, pour caractériser l’habitat créole, les " manières d’habiter " et donc les logiques qui organisent les espaces domestiques. On relève alors suffisamment de permanences pour attester l’existence d’un véritable continuum de l’habitat créole, qui dépasse les strictes catégorisations architecturales. Mais on observe également certaines variations qui, sans compromettre ces permanences, sont fonction de l'implantation géographique de la propriété, de la position sociale et/ou des origines ethniques des occupants. Ces variations constituent alors autant de marqueurs qui, en se superposant aux permanences, rendent compte de la diversité et du métissage créole. Les permanences de l’habitat créole D’une façon générale, l’unité de base de l’espace domestique créole est l’aire sur laquelle sont édifiées la case\* ou la grande case\* avec leurs dépendances et où vit une seule famille. La cour et l’emplacement sont généralement entièrement clôturés. Un portail\* permet l’accès à la rue (ou à la route ou au chemin) qui apparaît comme l’orientateur principal de l’espace domestique et détermine, avant l’orientation cardinale ou les considérations climatiques, l'implantation de la façade principale de la maison. Ces dispositions définissent “ l’avant ”\* et “ l’arrière ”\* de la cour ou de l’emplacement qui constituent deux mondes bien distincts, tant sur le plan de l'organisation physique que sur celui de la sociabilité. Le monde de l'avant est composé de l'espace planté entre la maison et la clôture ainsi que des pièces de la construction qui y ouvrent directement, c'est à dire le salon\* et dans une moindre mesure la varangue\*. Il s’organise autour de trois principes majeurs -la symétrie, la minéralisation et la rigueur- qui définissent un espace monochrone privilégiant le caractère sacré de l'accueil des " étrangers ", de ceux qui " ne sont pas d’ici " et que l’on " ne connaît pas ". L'accueil au portail, la transition par l'allée jusqu'au seuil, les mots échangés en gravissant les quelques marches, la conversation au salon, le service du café et les salutations du départ se déroulent de manière linéaire. La stricte organisation des lieux vient conforter les procédures et les rites qui caractérisent la réception dans une famille créole L'avant est finalement l'espace du temps arrêté, et la rigueur avec laquelle il est entretenu participe à cette fixation de l’instant. Le monde de l'arrière est composé de l'espace opposé à l'avant, situé entre la clôture et la maison, ainsi que des pièces qui y ouvrent directement : une varangue, la cuisine\*, un appentis\* ou d'autres dépendances. Il s’organise autour de trois principes qui s’opposent presque point par point à ceux ordonnant le monde de l’avant : la fonctionnalité, le provisoire et l’exubérance. Il s’agit d’un espace polychrone où coexistent plusieurs temps : celui des humains et de leurs activités domestiques et collectives, celui des plantes et celui des animaux. Dans cet espace, chacun se trouve sous le regard de l'autre et ceux qui le fréquentent font donc nécessairement partie des intimes ; seuls les membres de la famille, les voisins proches et quelques amis y sont admis. Ils entrent dans la cour par un petit portail\* ménagé dans la clôture arrière, plutôt opaque qui renforce “ l’entre-soi ” des lieux. Ces principes spatiaux et sociaux caractéristiques de la créolité se retrouvent quelles que soient l'implantation géographique de la propriété, la position sociale ou les origines ethniques de la famille. Il en va ainsi pour la cour ou l’emplacement, qu’il soit urbain ou rural, qu’il s’agisse de la modeste case du colon\* perdue dans les champs de cannes, de la somptueuse " grande case " du propriétaire-planteur, de la " case-villa " de la bourgeoisie créole ou de la pauvre " case-bidonville ". Certes, l'aisance matérielle, la taille des parcelles ou encore le savoir-faire des individus permettent ou interdisent à ces principes de s'exprimer pleinement. Mais, d’une façon générale, toute amélioration de l’espace domestique vise à se rapprocher de ces principes. Les variations Mais cette organisation particulière et récurrente intègre aussi le caractère multi-ethnique de la société réunionnaise. La référence à l'ethnicité apparaît grâce à des marqueurs, plus ou moins présents, plus ou moins voyants mais qui ne viennent pas remettre en cause les principes généraux de l'organisation spatiale. Ainsi, certaines couleurs ou certaines plantes, la présence d'objets pieux et d'instruments de culte, les “petits bons dieux“\*, les statuettes de Saint-Joseph ou de la Vierge régulièrement fleuries, voire la chapelle\* ou l’autel familial, symboles de religions différentes, constituent autant de marqueurs qui renseignent sur l'origine ethnique d'une famille. De la même façon, la présence de la varangue ou d’une pergola\* ménagée dans la clôture avant et surplombant la rue, mais aussi le blanc immaculé des façades sont des marqueurs sociaux qui renseignent sur la qualité des propriétaires. L’habitat créole présente donc une partition de l’espace dont la ligne de partage passe à la fois par la maison et le jardin ; elle distingue le monde de l’ " avant ", privé-public, ouvert sur la société globale et celui de l’ " arrière ", public-privé, réservé au monde communautaire du quartier\*. A une définition stricte de l’espace privé –l’intérieur des murs de la propriété-, la société créole substitue une partition duelle de l’espace qui reflète sa sociabilité particulière. Il apparaît ainsi un continuum de l'espace domestique créole qui dépasse les catégories généralement proposées pour présenter l’habitat traditionnel à l’île de la Réunion. Celui-ci se caractérise par une remarquable stabilité des principes organisationnels, que l'on ait affaire à des familles riches, pauvres, rurales ou urbaines, qui dépasse l'origine ethnique des individus et finalement traduit " morphologiquement " l’unicité du fait créole. Michel WATIN, Université de la Réunion Eléments de bibliographie La présente bibliographie ne présente que des ouvrages et articles concernant La Réunion. AUGEARD Y., 1993 : “ L’architecture des villas créoles ”, in Cases cachées. Les maisons de La Réunion, Les Editions du Pacifique, Paris BARAT C., 1993 : “ Reste encore un peu ”, in Cases créoles de La Réunion, Les Editions du Pacifique, Paris DEFOS du RAU J., 1960 : L’île de La Réunion. Etude de géographie humaine. Thèse de doctorat, Institut de géographie, Université de Bordeau FAUVRE-VACCARO Ch et BAGGIONI D- 1985 - Des cases et des couleurs à la Réunion - Ass. Village Titan, le Port . GOUSSEAU S., 1984 - Beauregard - Une plantation de la côte au vent - Fondation pour la Recherche dans l'Océan Indien - Saint-Denis de la Réunion. GOUSSEAU L. & TROUILLOUD P., 1984 - L'habitat rural à l'île de la Réunion - Agence de Coopération Culturelle et Technique - (miméo 175 p.). TROUILLOUD P. 1981.- La mise en place de L.T.S. à la Réunion : Le cas de Trois-Bassins - Rapport pour l'ERA 583 du CNRS. Université De La Réunion. TROUILLOUD Paul - 1980 - La rue de Paris à Saint Denis de la Réunion - approche ethnologique - Mémoire de maîtrise - Centre Universitaire. de la Réunion. VOGEL C. et als, 1978.- Habitations et Cours : Etude de petits espaces ruraux -Centre Universitaire De La Réunion. VOGEL C. et als, 1978.- Bidonvilles et Cours :Etude de petits espaces urbains - Centre Universitaire De La Réunion. WATIN M. 1991. - Habiter, approche anthropologique de l'espace domestique à la Réunion - Thèse de doctorat - Université de la Réunion. WOLFF E., 1991 - Quartiers de vie, approche ethnologique des populations défavorisées de l'ile de la Réunion - Méridiens-Kliencksiek- Paris. Glossaire Sources : Armand, A., 1987 : Dictionnaire Kréol rénioné/français, Océan Editions, Réunion Baggioni D., 1990 : Dictionnaire créole réunionnais/français, Azalée Editions, Réunion Avant, {dovan} : partie de la {kour} ou de {lanplasman} en avant de la façade principale. Peut également être appelée “le jardin“. Case, {kaz} : maison. Chapelle, {sapèl} : petit sanctuaire familial implanté dans la {kour}. Peut être une {sapel-malbar} si la famille pratique les rites de l’hindouisme, malbar ou tamoul Colon, {Kolon} : fermier autorisé à cultiver les terres d’un propriétaire et d’y résider contre une part de la récolte. Cour, {kour} : espace généralement clos comprenant la maison, ses dépendances et des surfaces cultivés. Cuisine, {kuizin} : peut-être aménagée dans un bâtiment indépendant de la {kaz}. Dans ce cas, elle abrite un foyer ouvert. Actuellement, la cuisine est de plus en plus souvent intégrée au corps d’habitation principal. Derrière, {déryer} : partie de la {kour} ou de {lanplasman} en arrière de la {kaz} ou de la {grand’kaz}. Peut se prolonger par le verger surtout en milieu rural. Emplacement, {lanplasman} : partie du domaine où sont implantées la demeure d’un propriétaire et ses dépendances. Grande case, {grand’kaz} : maison de maître. Palissade, {lantouraz} : clôture entourant généralement une {kour}, un {lanplasman} urbain, moins souvent un {lanplasman} rural Petit Bon Dieu, {ti-bondié} : petit sanctuaire contenant généralement une statuette ou une image pieuse Petit portail, {ti-baro} : entrée secondaire de la {kour} ou de {lanplasman} généralement ménagée à l’arrière de la propriété. Pergola, {guétali} : petite terrasse, parfois couverte ménagée dans la clôture avant de {lanplasman} dominant la rue et permettant d’ observer les passants. Portail, {baro} : entrée principale de la {kour} et de {lanplasman} urbain. Quartier, {kartié} : espace social construit sur des bases territoriales, de liens sociaux (voisinage, parenté) et économiques (échange, entraide, solidarité ; se distingue du quartier qui est un découpage plus strictement spatial. Salle, {sal} : pièce généralement située à l’arrière de la {kaz} abritant l’essentiel des activités domestiques de la famille. Peut prolonger la cuisine, mais également être aménagée sous un simple appentis adossé au bâtiment principal. Salon, {salon} : pièce de la {kaz} et de la {grand’kaz} destinée à la réception des gens peu connus ou des hôtes de marque. Se situe sur l’avant de la {kaz} ou de la {grand’kaz} et est accessible de la {varang} lorsqu’elle existe. Varangue {varang} : véranda couverte.